

Règlement du Battle d'éloquence Mairie de Rambouillet 2023

Préambule

Dans le cadre du projet Yes You Can favorisant une égalité des chances entre tous, la ville de Rambouillet organise un battle d'éloquence ayant pour objectif d'amener les jeunes à construire une réflexion sur divers sujets d'actualité et à évoluer dans la prise de parole en public, sur la maîtrise du stress en vue de leur future vie professionnelle.

Article 1 : Généralités

Le battle d'éloquence est organisé par la ville de Rambouillet, en partenariat avec la MJC l'Usine à chapeaux et la Mission Locale Intercommunale de Rambouillet et le Lycée Bascan.

Ce groupe rassemble donc des acteurs volontaires du territoire ayant un intérêt pour l'égalité des chances entre tous les jeunes et souhaitant donc mettre en commun leurs actions pour un meilleur accompagnement de ces derniers.

Article 2 : Objectifs

L'objectif est d'inciter les jeunes à prendre la parole en public tout en créant des liens avec les acteurs de la ville et permettre une meilleure insertion professionnelle pour les jeunes en favorisant une égalité des chances entre tous.

L'objectif du battle final avec le comité de sélection en janvier/février 2024 est d'accompagner les jeunes vers une prise de parole plus construite et assurée et de départager les candidats sur la qualité de leur expression orale et sur les grandes lignes de l'argumentation, sa cohérence et l'originalité de son angle d'étude avec le sujet qui sera préparé par le candidat.

Article 3 : Public

Ce battle est ouvert aux jeunes habitant Rambouillet ou Rambouillet Territoires, de 15 à 25 ans et présentera plusieurs catégories par objectifs :

- Préparation d'un concours ou d'études
- En vue d'une insertion professionnelle
- Projet plus particulier

Article 4 : Déroulement du concours

Le concours d'éloquence sera réparti en **3 phases** :

- Phase 1 : novembre : Elaboration des groupes par objectif : inciter les jeunes à se lancer à la prise de parole dans un accueil bienveillant et accompagnement lors d'ateliers
- Phase 2 : 13 décembre 2023 : 1^{ère} battle.
- Phase 3 : fin janvier 2024 : battle final.

Article 5 : Critères d'évaluation

Afin d'évaluer les discours des candidats, le comité fondera sa décision sur les critères suivants :

- La qualité de l'expression orale (intonation, vocabulaire, aisance)
- La qualité de l'argumentation (capacité à convaincre, clarté, réflexions et exemples pertinents)
- La présentation (attitude, temps de parole respecté)

Article 6 : Délibération du comité

Après délibération, le comité désignera les trois lauréats retenus après le battle final.

Le comité est souverain dans la désignation des lauréats du concours. Les résultats du concours sont donnés après le passage de l'ensemble des candidatures, la remise des prix clôturant la finale.

Toute absence d'un candidat ou tout retard entraînera sa disqualification.

Article 7 : Récompenses

Chaque lauréat se verra attribué un bon de 500€ Cultura.

Article 8 : Inscriptions

L'inscription est à réaliser, au plus tard le 10/11/2023 (idéalement avant le 08/11 pour bénéficier de la 1^{ère} séance de préparation) par mail à : egalitedeschances@rambouillet.fr

Le/la candidat(e) devra transmettre les éléments suivants :

- Nom, Prénom, âge et coordonnées complètes (adresse, mail)
- Une présentation d'une page A4 (recto) présentant son parcours et ses aspirations professionnelles
- Une thématique qu'il souhaite aborder à travers un unique mot (un seul mot, pas une idée)

Il/elle devra signer une autorisation de droit à l'image pour d'éventuelles photographies prises à l'occasion de tout le déroulement du concours d'éloquence.

La participation au présent concours implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement et des décisions du comité qui seront sans appel.